

<https://enseignants.se-unesa.org/Mobilite-geographique-2025-le-ministere-en-marche-arriere-la-mobilite-au-point>



enseignants de l'Unsa



# Mobilité géographique 2025 : le ministère en marche arrière, la mobilité au point mort

- Ma mobilité géographique - Fil d'actu -

Date de mise en ligne : jeudi 3 octobre 2024

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Le ministère a présenté les futures règles de mobilité géographique. Pour le SE-Unsa, le compte n'y est pas... et de loin !

Alors que le besoin de mobilité géographique des enseignants, CPE et PsyEN est criant, le ministère rate encore une fois le rendez-vous qui aurait permis d'améliorer les règles du mouvement. Pire encore, dans un souci d'uniformisation entre le 1er degré et le 2d degré, il souhaite réduire les possibilités en restreignant les conditions d'attribution de points. Il ne serait plus possible, par exemple, dans le second degré, de pouvoir demander la prise en compte de la résidence privée du conjoint pour se rapprocher. Seule la résidence professionnelle compterait.

Le SE-Unsa avait pourtant proposé des solutions concrètes et rapides : permettre le rapprochement de conjoint sur la résidence privée pour le 1er degré, comme pour le 2d degré, ne plus limiter le nombre d'années de séparation prises en compte, comptabiliser l'intégralité des années de vœu préférentiel, prendre en compte dans le barème le statut de proche aidant et plus généralement les situations sociales, ou encore créer une bonification *autorité parentale exclusive*.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa rappelle avec force l'urgence de la situation et son opposition totale à des textes qui vont contraindre encore davantage une mobilité proche du degré zéro dans certains corps, certains territoires ou certaines disciplines. Il est temps que le ministère réponde à l'attente de tous les enseignants, CPE et psychologues de l'Éducation nationale qui souhaiteraient pouvoir enfin rejoindre leur famille, leurs proches, ou tout simplement changer de lieu d'affectation. Le SE-Unsa portera la parole de chacun jusqu'au ministère !